

Pour diffusion immédiate
Le 11 avril 2016

Le gouvernement du Yukon propose des modifications à la Loi sur l'aide financière destinée aux étudiants

WHITEHORSE — Le ministre de l'Éducation, M. Doug Graham, a présenté aujourd'hui à l'Assemblée législative du Yukon des modifications à la Loi sur l'aide financière destinée aux étudiants.

Les modifications proposées permettront d'améliorer le processus de demande d'aide financière et d'accroître les fonds disponibles en les faisant passer à 376 000 \$.

« La *Loi sur l'aide financière destinée aux étudiants* contribue à rendre les études postsecondaires abordables pour les Yukonnais », a déclaré M. Graham. « Les modifications proposées feront en sorte que l'aide financière soit distribuée d'une manière flexible et équitable aux étudiants de niveau postsecondaire actuels et futurs. »

En vertu des modifications proposées, les étudiants admissibles à la Bourse du Yukon devront avoir fait au moins deux années d'études au niveau secondaire ou l'équivalent au Yukon, ils (ou leurs parents) devront être des résidents du territoire et n'auront pas le droit de soumettre une demande d'aide financière pour des études postsecondaires dans un autre territoire ou dans une province canadienne.

Les modifications proposées vont permettre à davantage de citoyens des Premières nations d'avoir accès à la Bourse du Yukon. En ce moment, les membres des Premières nations qui reçoivent du gouvernement du Yukon une aide financière pour des études postsecondaires ne sont pas admissibles à la Bourse du Yukon. Les modifications feront en sorte que tous les étudiants autochtones qui satisfont aux critères d'admissibilité pourront également recevoir un soutien financier par l'intermédiaire de la Bourse du Yukon.

« La Première nation de Kluane est heureuse de savoir que ses citoyens qui veulent poursuivre des études postsecondaires seront dorénavant admissibles à la Bourse du Yukon », a indiqué la cheffe Math'ieya Alatini. « Dans l'ensemble, les modifications amélioreront considérablement la loi en traduisant mieux l'importance cruciale des études postsecondaires pour l'avenir d'une personne. »

La Bourse du Yukon bénéficie grandement aux étudiants yukonnais de niveau postsecondaire. L'an dernier, plus de 3,4 millions de dollars, sous forme de subventions non remboursables, ont été alloués à 726 étudiants dans le cadre de ce programme d'aide financière.

-30-

Renseignements :

Dan Macdonald
Communications
Conseil des ministres
867-393-6470
dan.macdonald@gov.yk.ca

Jason Mackey
Communications
Éducation
867-332-8547
jason.mackey@gov.yk.ca

Communiqué numéro 16-124

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.